



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHAIOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTÀ, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHAIOUI, Vice-Président ;
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrta BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling)
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Mariette NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julian CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 0

OBJET : Communications

Rapporteur : M. Salvatore COSCARELLA, Président

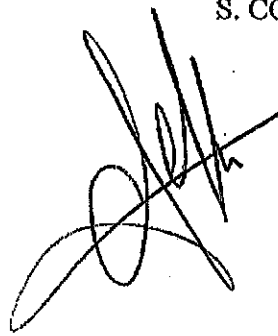
M. le Président de la CASAS sollicite l'autorisation de l'assemblée communautaire pour l'inscription à l'ordre du jour d'un point supplémentaire intitulé :

« Adoption du règlement budgétaire et financier de la CASAS. » qui sera rapporté par M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président.

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Communautaire homologue à l'unanimité l'inscription du point proposé par M. le Président de la CASAS.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Héliène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUZCYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 1

OBJET : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 22 mars 2022.

Rapporteur : M. Salvatore COSCARELLA, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 39 (chapitre VI) du Règlement Intérieur du Conseil Communautaire adopté en séance du 28 septembre 2020, point n°4 ;

Sur proposition du Président, le Conseil Communautaire est invité à approuver le procès-verbal de la séance du 22 mars 2022, transmis respectivement aux Membres de l'assemblée par mail le 05 avril 2022.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA



Communauté d'Agglomération

Saint-Avold Synergie



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU MARDI 22 MARS 2022 A FOLSCHVILLER

- **Conseillers élus : 79**
- **En exercice : 79**

- **Présents : 52**

M. Salvatore COSCARELLA, Président,
M. Tristan ATMANIA, Secrétaire de Séance,
MM. TREUVELOT, YILDIRIM, ADIER, YAHIAOUI, BALLEVRE, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD,
Vice-Présidents,
MM. DELLES, MAYOT, Mme PILARD, M. SCHIRLE, Mme BUSDON, MM. BOHN, STAUB, BISCHOFF, DREYDEMY,
MM. CHARPENTIER, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, GROSS, BALLIE, ZOR, MALGLAIVE, STINCO, Mme LUDMANN,
Mme ATTOU, M. KOENIG, Mme GUERRIERO, MM. MENIERE, STEINER, Mmes SCHWEITZER, Carine MULLER,
M. LETULLIER, Mme BECKER-BARDELMANN, M. LAUER, Mme KLEIN-MORAWSKI, M. GAUDIG, Mme BETTINGER,
M. HELFENSTEIN, Mme ANNECCA-BECKA, MM. BREM, KLEIN, PIERSON, Mme KLUCZYK-WEISS, M. TOURSCHER.

- **Absents représentés par leurs suppléants : 4**

M. Sébastien THISSE, Conseiller Communautaire (Freybouse) par M. Patrice BISCHOFF, Suppléant ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Patrick SEICHEPINE, Conseiller Communautaire (Grostenquin) par M. Armand CHARPENTIER, suppléant ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Pétit-Tenquin) par M. Romain KOENIG, Suppléant ;

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Bernard JACQUOT, Vice-Président à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. Alain KONIECZNY, Conseiller Communautaire (Altrippe) à M. Daniel BALLIER, conseiller Communautaire (Leyviller) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Bouströff) à M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller Communautaire (Harprich) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) à M. le Président ;
Mme Stéphanie LATTA, Conseillère Communautaire (Folschviller) à M. Claude STAUB, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
Mme Myriame HOMBOURGER, Conseillère Communautaire (L'Hôpital) à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire (L'Hôpital) à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Irène CORDIER, Conseillère Communautaire (Macheren) à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire (Macheren) à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Nicole MELLARD, Conseillère Communautaire (Porcellette) à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire (Porcellette) ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire (Porcellette) à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire (Porcellette) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller communautaire (St Avold) à M. Umit YILDIRIM, Vice-Président ;
Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire (St Avold) à M. René STEINER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) à M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St

Avold) ;

Mme Nathalie PILLI, Conseillère Communautaire (St Avold) à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;

• **Absents excusés : 3**

M. Sébastien MARET, Conseiller Communautaire (Landroff) ;

M. René KAPFER, Conseiller Communautaire (Lelling) ;

M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;

• **Absents non excusés : 7**

M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;

M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;

M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;

M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;

M. Sébastien LANG, Conseiller Communautaire (Maxstadt) ;

Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

M. Cédric MULLER, Conseiller Communautaire (Viller).



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** * **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriame HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Héliène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcelette à Mme Marie-Franca GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcelette ;
Mme Myrna BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonda SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabriëlle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Pelit-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Barig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémastroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 2

OBJET : Adoption du règlement budgétaire et financier de la CASAS.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Le règlement budgétaire et financier devient obligatoire avec le passage à la nomenclature comptable M57 instaurée depuis le 1^{er} janvier 2022 pour la CASAS.

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

SLO

ID: 057-200067502-20220412-CC_20220412_02-DE

Celui-ci a pour objectif principal de clarifier et rationaliser l'orientation de la présentation des comptes locaux.

Le règlement budgétaire et financier est adopté par l'Assemblée délibérante et ne peut être modifié que par elle.

La CASAS comporte 9 budgets soumis à la nomenclature M57 : le budget principal et les budgets annexes Centre de Frêt, ZI Valmont, ZI Furst, Bâtiment Relais, ZI Grunhof, ZAC Pôle d'Activités de Morhange, Maison France Services et Eaux Pluviales Urbaines.

Il est précisé à l'Assemblée délibérante que le présent règlement budgétaire et financier est provisoire et sera étoffé et soumis à l'homologation du Conseil Communautaire lors d'une prochaine séance.

En vertu de ce qui précède, le Conseil Communautaire est invité à adopter le règlement budgétaire et financier provisoire, joint en annexe.

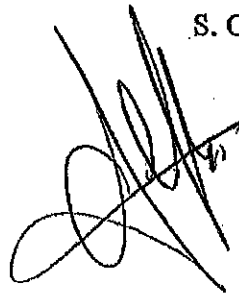
PJ : Règlement budgétaire et financier de la CASAS

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA



Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

*Communauté d'Agglomération Saint-Avold
Synergie*

I. Le cadre juridique du budget intercommunal

Article 1 : la définition du budget

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le budget de la CASAS est proposé par Monsieur le Président et voté par le conseil communautaire. Le budget primitif est voté par le conseil communautaire au plus tard le 15 avril, ou le 30 avril en période de renouvellement des exécutifs locaux (article L1612-2 du CGCT).

Le budget est l'acte par lequel le conseil communautaire prévoit et autorise les dépenses et recettes d'un exercice :

- En dépenses : les crédits sont limitatifs ; les engagements ne peuvent être validés que si des crédits ont été mis en place ;
- En recettes : les crédits sont évaluatifs, les recettes réalisées peuvent être supérieures aux prévisions budgétaires.

Le budget comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le budget primitif est composé du budget principal (qui comprend l'ensemble des dépenses et recettes de l'EPCI qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe) et des budgets annexes qui doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, ordures ménagères...).

Article 2 : la présentation et le vote du budget

La CASAS applique, depuis le 1^{er} janvier 2022, la nomenclature M57 par nature, conformément à la délibération du 12 juillet 2021, point n°2.

Ce changement de nomenclature nécessite des changements d'imputations budgétaires. Des tableaux de transposition M14/M57 viennent en soutien de cette nouvelle nomenclature comptable.

Le budget est établi en deux sections (investissement et fonctionnement) comportant chacune des dépenses et des recettes.

La CASAS vote son budget N avec intégration des résultats N-1.

Article 3 : la modification du budget

Elle peut intervenir soit :

- Par virement de crédits (VC) : Le référentiel budgétaire et comptable M57 permet de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section. Néanmoins, cette possibilité ne s'applique pas aux dépenses de personnel.

- Par décision modificative (DM) : Suite à la mise en place de la M57, les DM ne seront obligatoires que pour les virement de chapitre à chapitre au-delà du seuil autorisé de la fongibilité asymétrique. La DM fait partie des documents budgétaires votés par le conseil communautaire qui modifie ponctuellement le budget initial dans le but d'ajuster les prévisions en cours d'année, tant en dépenses qu'en recettes.

II. L'exécution budgétaire

L'article L.1612-1 du CGCT dispose que le Président est en droit, du 1^{er} janvier de l'exercice jusqu'à l'adoption du budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses en section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel comprises dans une autorisation de programme ou d'engagement, le Président peut, selon l'article L1612-1 du CGCT, jusqu'à l'adoption du budget, liquider et mandater les dépenses d'investissement et de fonctionnement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices antérieurs, dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les reports de crédits constatés au 31 décembre de l'année N-1 permettent de rattacher les dépenses engagées mais non mandatées lors de l'exercice budgétaire écoulé, notamment en section d'investissement. Ces reports sont alors inscrits au budget de l'exercice suivant et les mandatements afférents peuvent être effectués avant le vote du budget.

III. La gestion pluriannuelle

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit aussi la possibilité de recourir à la procédure de gestion par autorisation de programme pour les dépenses d'investissement.

Cette modalité de gestion permet à l'intercommunalité de ne pas faire supporter à son budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements.

Les crédits de paiement (CP) correspondent à la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'assemblée délibérante est compétente pour voter, réviser ou annuler les AP.

A ce jour, la CASAS ne procède pas aux AP/CP mais il est envisagé, dans le cadre de projets d'investissement pluriannuels conséquents, de les instaurer.

IV. La gestion des immobilisations

Un bien est comptabilisé comme une immobilisation, s'il est destiné à rester durablement dans le patrimoine de la collectivité territoriale, à augmenter la valeur et/ou la durée de vie du bien immobilisé, s'il est un élément identifiable, s'il est porteur d'avantages économiques futurs et correspond à un actif non générateur de trésorerie et ayant un potentiel de service et s'il est un élément contrôlé par la collectivité. C'est donc dans ce cas, qu'un numéro d'inventaire devra être attribué au bien.

Certaines immobilisations peuvent parfois être dépréciées, ce qui correspond aux amortissements. L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur nette réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement.

Le passage en M57 est sans conséquence sur le périmètre des amortissements, cependant le prorata temporis devra être appliqué s'agissant de leur comptabilisation. Ce principe implique un amortissement immédiat sur les nouvelles acquisitions.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** * En exercice : 79.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANK, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Lalling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriame HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tanquin) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julian CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 3

OBJET : Fiscalité directe 2022 – Décisions à prendre en matière de taux.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

L'état de notification des taux d'imposition de 2022 des taxes directes locales (état 1259), établi par les services fiscaux, fait ressortir les données suivantes :

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le 14/04/2022

Produit fiscal à titre compensatoire
ID : 057-200067502-20220412-CC-20220412_03-DE

Taxes additionnelles	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2022	(€)
Foncière bâti	64 834 000	2 826 762
Foncière non bâti	1 514 000	75 700
CFE	31 457 000	6 961 604
CVAE		2 209 796
IFER		4 380 189
DCRTP		437 672
Vers.GIR		866 981
TASCOM		286 300
Prod FNB		108 023
TOTAL		18 153 027

Allocations compensatrices :

- taxes foncières (bâti) 640 845 €
- taxes foncières (non bâti) 13 €
- CFE 5 000 014 €
- CVAE 401 €
- Fraction de TVA 1 535 110 €

7 176 383 €

Au vu de ces données, il vous est proposé, pour 2022 le maintien des taux d'imposition suivants:

- taxe foncière (bâti) 4,36 %
- taxe foncière (non bâti) 5,00 %
- CFE 22,13 %

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 14 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA



Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Leiling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Murielle BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling)
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 4

OBJET : Instauration de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations et Fixation de son produit – Année 2022.

Rapporteur : M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président

Conformément aux dispositions statutaires de la CASAS, arrêté préfectoral n°2018-DCL/1-034 du 3 août 2018, qui lui confère la compétence obligatoire « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » et des dispositions de l'article 1530 bis du Code Général des Impôts,

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

ID: 1057-200067502-20220412-CC_20220412_04-DE

Monsieur Le Président de la CASAS invite le Conseil Communautaire de la taxe GEMAPI pour l'année 2022, aux fins d'assurer le financement de cette compétence sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

Le produit attendu de la taxe GEMAPI, se décompose pour l'année 2022 comme suit :

	<i>Cotisations syndicales 2021 (€) (Pour rappel)</i>	<i>Cotisations syndicales et besoins estimés pour 2022 (€)</i>
<i>Syndicat Intercommunal des Eaux Vives des Trois Nied</i>	78.900,00 €	78.450,00 €
<i>Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien de la Rosselle</i>	57.000,00 €	74.350,00 €
<i>Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Bisten et de ses Affluents</i>	12.000,00 €	14.500,00 €
<i>Syndicat Intercommunal du Bassin Versant Amont de la Seille</i>	6.200,00 €	6.200,00 €
<i>GEMAPI exercée en interne (Suivi d'études/ démarrage de travaux)</i>	140.000,00 €	75.000,00 €
<i>Plan d'Actions pour la Prévention des inondations de la Sarre (PAPI)</i>	-	7.000,00 €

Le produit de la taxe s'élève à 255.500,00 € pour l'année 2022 (pour rappel, le produit de la taxe 2021 était de 294.100,00 €).

C'est l'administration fiscale qui déterminera la variation du taux en tenant compte de l'ensemble des produits fiscaux générés par la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDENY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Rogar PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vinrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5a

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget Principal.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif principal pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 48 333 288,61 €
suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	11 650 161,22	11 650 161,22
Fonctionnement	36 683 127,39	36 683 127,39
TOTAUX	48 333 288,61	48 333 288,61

Les principales recettes qui contribuent à l'équilibre de ce budget sont :

- le produit de la fiscalité mixte additionnelle	2 902 462€
- le produit de la Contribution Foncière des Entreprises	6 961 604 €
- Le produit de la CVAE	2 209 796 €
- Le produit de l'IFER	4 380 189 €
- La DCRTTP	437 672 €
- Le versement GIR	866 981 €
- Le produit du versement transport	2 000 000 €
- La TASCOTM	286 300 €
- Le produit FNB	108 023 €
- Le produit des Allocations Compensatrices (TF et CFE)	5 641 273 €
- La fraction de TVA	1 535 110 €
- La dotation d'intercommunalité	870 615 €
- La dotation de compensation (FPU)	3 128 678 €

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président ou son représentant à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA






EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Maïka ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Héléna LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILLARD, Conseillère Communautaire (Carling)
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Pelt-Tenquin) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Bouströff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5b

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget annexe Centre de Fret.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif annexe du Centre de Fret pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 214 279,256 544,34 € pour les recettes, détaillés comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	55 000,00	97 265,34
Fonctionnement	159 279,00	159 279,00
TOTAUX	214 279,00	256 544,34

Les dispositions de l'article L. 1612-7 du CGCT précisent « A compter de l'exercice 1997, pour l'application de l'article L. 1612-5, n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget de la commune dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent reporté par décision du conseil municipal ou dont la section d'investissement comporte un excédent, notamment après inscription des dotations aux amortissements et aux provisions exigées. »

Concernant le Budget Primitif 2022 du Centre de Fret, les conditions ci-dessus sont remplies.

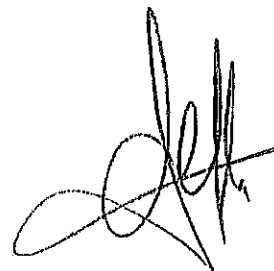
Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avoid, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** * En exercice : 79.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrna BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling)
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5c

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget annexe de la ZAC de Valmont/Saint-Avold dite « Zone ACTIVAL ».

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif annexe de la ZAC de Valmont/Saint-Avold dite « Zone ACTIVAL » pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 7 710 339,15 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	3 972 454,58	3 972 454,58
Fonctionnement	3 737 884,57	3 737 884,57
TOTAUX	7 710 339,15	7 710 339,15

Ce budget est équilibré, d'une part par un emprunt de 945 000,00 €, d'autre part par une avance du Budget Principal de 165 753,01 €.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** * **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKÉ, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Lening ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Héléne LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-Franca GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymond SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling)
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vinrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5d

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget annexe de la Zone Industrielle de FURST.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif annexe de la Zone Industrielle de FURST pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 159 586,83 € pour les dépenses et 278 931,16 € pour les recettes ; détaillés comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	80 783,83	200 128,16
Fonctionnement	78 803,00	78 803,00
TOTAUX	159 586,83	278 931,16

Les dispositions de l'article L. 1612-7 du CGCT précisent « A compter de l'exercice 1997, pour l'application de l'article L. 1612-5, n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget de la commune dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent reporté par décision du conseil municipal ou dont la section d'investissement comporte un excédent, notamment après inscription des dotations aux amortissements et aux provisions exigées. »

Concernant le Budget Primitif 2022 de la ZI FURST, les conditions ci-dessus sont remplies.

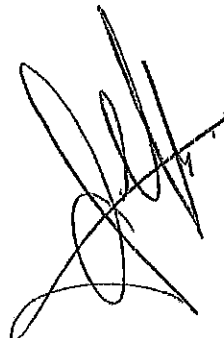
Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avoid, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA



Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** * **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Armandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laring ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Héléne LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcelette à Mme Marie-Franca GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcelette ;
Mme Myrta BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Armandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonda SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabriella PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWski, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Pelli-Tenquin) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5e

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget annexe Bâtiment-Relais – Centre de Relations Clients.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif annexe Bâtiment-Relais – Centre de Relations Clients pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 246 073,88 €
suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	135 173,88	135 173,88
Fonctionnement	110 900,00	110 900,00
TOTAUX	246 073,88	246 073,88

Ce budget est équilibré par les recettes liées à la location du bâtiment pour la section de fonctionnement et par une avance d'équilibre du budget principal d'un montant de 7 590,17 € pour la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** * **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTI, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroy à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcelette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcelette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NAGIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5f

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget annexe de la Zone du Grunhof.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif annexe de la Zone du GRUNHOF pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 21.753
comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	11 442 793,81	11 442 793,81
Fonctionnement	10 310 259,66	10 310 259,66
TOTAUX	21 753 053,47	21 753 053,47

Ce budget est équilibré :

- par les recettes liées à la location des bâtiments pour la section de fonctionnement,
- par une prévision d'emprunt de 900 000,00 € et une avance du Budget Principal de 147 072,79 € pour la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA



Communauté d'Agglomération

Saint-Avold Synergie



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

• **Conseillers élus : 79** * En exercice : 79.....

• **Présents : 41**

M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Armandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**

M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroy à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-Franca GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Armandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILL, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;

• **Absents excusés : 10**

M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;

• **Absents non excusés : 9**

M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vinrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémastroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5g

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget annexe des Ordures Ménagères.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif annexe des Ordures Ménagères pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 12 651 615,17 €
comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	2 347 689,21	2 347 689,21
Fonctionnement	10 303 925,96	10 303 925,96
TOTAUX	12 651 615,17	12 651 615,17

La section de fonctionnement de ce budget est essentiellement équilibrée par les redevances ordures ménagères pour un montant de 7 159 000,00 € et une subvention d'équilibre exceptionnelle d'un montant de 2.500.000,00 €.

Cette subvention d'équilibre est instaurée par le Conseil Communautaire, à titre exceptionnel, eu égard à l'étude financière sollicitée auprès d'un cabinet spécialisé, chargé de proposer au Conseil Communautaire, avant le 15 octobre 2022, une proposition sur le mode de recouvrement (REOM harmonisée ou TEOM), à adopter sur l'ensemble du territoire de la CASAS, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA






EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

• **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**.....

• **Présents : 41**

M. Salvatore COSCARELLA, Président.
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance.
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**

M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBORGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BRÉM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;

• **Absents excusés : 10**

M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristian ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;

• **Absents non excusés : 9**

M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5h

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget annexe de la ZAC de Morhange – Pôle d'Activités.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif annexe de la ZAC pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 16 152 260,32 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	8 068 002,66	8 068 002,66
Fonctionnement	8 084 257,66	8 084 257,66
TOTAUX	16 152 260,32	16 152 260,32

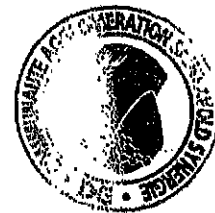
Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** * En exercice : 79.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bisroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriama HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrta BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabriëlle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Mariëlle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vinrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5i

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget annexe de la Maison France Services (MFS).

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif annexe de la MFS (Maison France Services) pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 113 847,37 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	22 154,20	22 154,20
Fonctionnement	91 693,17	91 693,17
TOTAUX	113 847,37	113 847,37

Ce budget est équilibré par les subventions versées par l'Etat et par une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 60.613,17 € pour la section de fonctionnement et une avance d'équilibre de 7.542,58 € en ce qui concerne la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** * **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Héléne LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling)
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Terquin) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5j

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget Eau Potable.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

M. YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif Eau Potable pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 4 393 926,10 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	1 411 800,55	1 411 800,55
Fonctionnement	2 982 125,55	2 982 125,55
TOTAUX	4 393 926,10	4 393 926,10

Ce budget est équilibré par les redevances d'eau pour la section de fonctionnement.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laring ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriame HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrta BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling)
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Ersstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5k

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget Assainissement.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif Assainissement pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 11 839 358,85 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	5 612 426,05	5 612 426,05
Fonctionnement	6 226 932,80	6 226 932,80
TOTAUX	11 839 358,85	11 839 358,85

Ce budget est équilibré par les redevances d'assainissement pour la section de fonctionnement.

Concernant la section d'investissement, celle-ci est équilibrée par la prévision de souscription d'un emprunt à hauteur de 500,000 € et par les subventions notifiées et restant à percevoir.

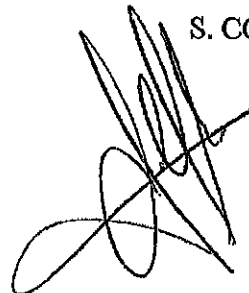
Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

• **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**.....

• **Présents : 41**

M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**

M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umil YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriame HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrta BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;

• **Absents excusés : 10**

M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabriëlle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;

• **Absents non excusés : 9**

M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eircheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold) ;

Point n° 51

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget Eaux Pluviales Urbaines.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif Eaux Pluviales Urbaines pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 1 067 818,00 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	567 818,00	567 818,00
Fonctionnement	500 000,00	500 000,00
TOTAUX	1 067 818,00	1 067 818,00

La section de fonctionnement de ce budget est équilibrée par la contribution pluviale du budget général de la CASAS (500.000 €).

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKÉ, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTÀ, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Lening ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriame HOMBURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vinrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 5m

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2022 – Budget Annexe SPANC.

Rapporteur : M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président

Monsieur YAHIAOUI présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif annexe SPANC pour l'exercice 2022.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 38 881,24 € pour les dépenses et 46 537,24 € pour les recettes, détaillés comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	1 375,00	9 031,00
Fonctionnement	37 506,24	37 506,24
TOTAUX	38 881,24	46 537,24

Les dispositions de l'article L. 1612-7 du CGCT précisent « A compter de l'exercice 1997, pour l'application de l'article L. 1612-5, n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget de la commune dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent reporté par décision du conseil municipal ou dont la section d'investissement comporte un excédent, notamment après inscription des dotations aux amortissements et aux provisions exigées. »

Concernant le Budget Primitif 2022 du SPANC, les conditions ci-dessus sont remplies.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** * **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laring ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheran à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling)
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 6

OBJET : Modification des Commissions Communautaires.

Rapporteur : M. Philippe RENARD, Vice-Président

Suite à la constitution des Commissions Communautaires de la CASAS lors de la séance du 28 septembre 2020, point n°2, le Conseil Communautaire est invité à homologuer la candidature suivante au sein des commissions communautaires ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_06-DE

M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire de SAINT-AVOLD :

- Commission de l'eau potable, des eaux pluviales, de l'assainissement, du chauffage urbain Synergis et GEMAPI ;
- Commission Politique du Logement, Habitat et Cadre de Vie.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- Conseillers élus : 79 • En exercice : 79.....

- Présents : 41

M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.

- Absent représenté par son suppléant : 1

M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19

M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriame HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheran à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Héléne LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcelette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcelette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;

- Absents excusés : 10

M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;

- Absents non excusés : 9

M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 7

OBJET : Zone de Grunhof à Porcelette – Cession d'un terrain au profit de la Société COPRODEX.

Rapporteur : M. le Président de la CASAS.

M. le Président de la CASAS a été sollicité par la société COPRODEX pour l'acquisition d'un terrain à la zone de GRUNHOF à Porcelette. Cette société, historiquement implantée à la zone Europort à Saint-Avold est en plein développement de son activité de fabrication de profilés d'habillages et pièces pour les fermetures et la menuiserie et souhaite délocaliser son site pour l'agrandir.

Aussi, au vu de l'avis émis par France Domaine sur la valeur vénale en date du 6 avril 2022, au prix de 4€ HT/m², et compte tenu de l'enjeu économique et la création d'emplois, par le maintien de cette société sur notre territoire avec un projet d'extension et sur avis favorable du Bureau, le Conseil Communautaire est invité à :

1. céder au profit de la société COPRODEX ou toute personne physique ou morale appelée à se substituer, un terrain d'une contenance de 34 883 m² environ à constituer par arpentage à partir des parcelles situées sur la Commune de Porcellette, Zone Artisanale de Grunhof, section 29 n° 261 et 272, au prix de 5 € TTC par m², étant précisé que les frais d'acte et d'arpentage seront à la charge de l'acquéreur,

2. requérir l'inscription au Livre Foncier de Saint-Avold :

a) d'un droit à la résolution et d'une restriction au droit de disposer au profit de la CASAS,
b) du dépôt d'un permis de construire dans un délai de 6 mois à compter de la signature de l'acte de vente et dont les travaux devront être réalisés sous un délai de 18 mois à compter de la signatures dudit acte,

3. autoriser M. le Président de la Communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie ou son représentant à comparaître à la signature de l'acte notarié et lui donner tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

PJ : 1 Plan + 1 courrier + Avis France Domaine

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

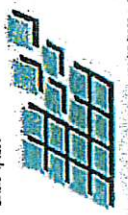
Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA



Envoyé en préfecture le 26/04/2022
 Reçu en préfecture le 26/04/2022
 Affiché le 26/04/2022
 ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_07-DE

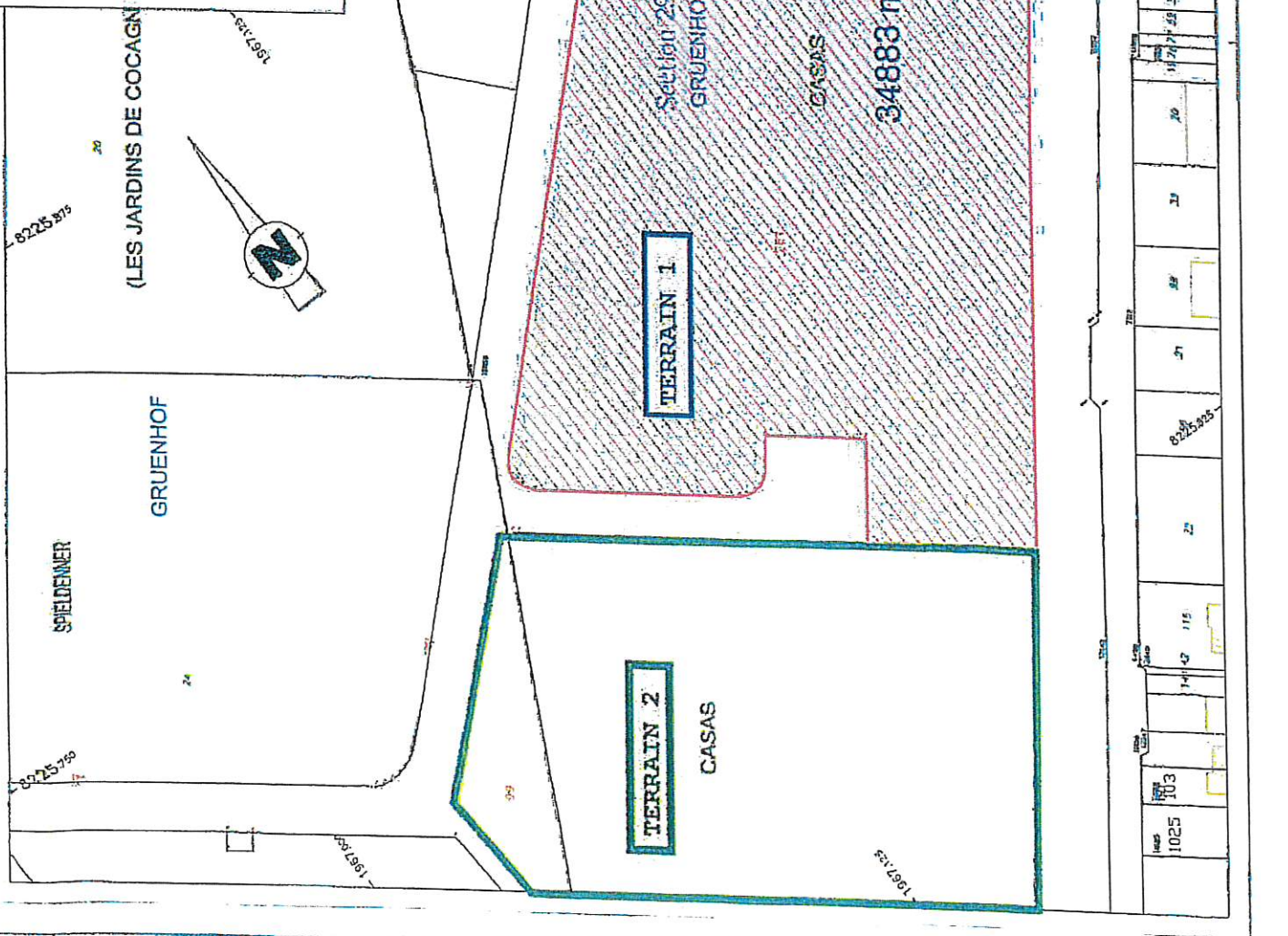
Échelle 1/1250



SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DE GEOMETRES EXPERTS
Thierry RIBIC & Jean-Jacques BOUR
 Ingénieurs: ENSEAIS

Siège Social : 49 bis, Allée Lemaire - 57500 SART-VALENTIN - Tél. 03.87.92.87.78 - Fax : 03.87.92.71.13
 Bureau : 204-E-1008 08900 Bât : 01/03/2022 Danneberg : 8055 JP

Département de la MOSELLE
 Commune de **PORCELETTE**
 ZONE DU GRUNHOF
 PLAN D'ENSEMBLE - TERRAINS DISPONIBLES
 17230 / ZONE-CC49 DISPO
 ECHELLE : 1/2500



Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_07-DE

ZI EUROPORT - BP 50067
57502 SAINT-AVOLD Cedex
Tél. 03 87 29 90 07 - Fax 03 87 29 90 08
E-mail : coprodex@coprodex.com
www.coprodex.com



SAINT-AVOLD

05 AVR. 2022

SYNERGIE

AR

Communauté D'Agglomération Saint-Avold Synergie
10-12 Rue du Général de Gaulle
57500 Saint-Avold

St Avold, le 04 Avril 2022

A l'attention de Monsieur Salvatore COSCARELLA

Monsieur,

Nous faisons suite aux différents échanges que nous avons eu et à la réunion du lundi 28 février 2022 en Mairie de Valmont concernant la parcelle située dans la Zone du GRUNHOF sur la commune de Porcellette.

Nous souhaitons nous porter acquéreur de cette parcelle de 34883m².

Le soussigné

SAS COPRODEX, ZAC EUROPORT, 57500 SAINT AVOLD

s'engage à acquérir le terrain suivant :

Terrain viabilisé d'une surface de 34883 m² (voir plan en pièce jointe – Terrain 1)

Zone du GRUNHOF
57890 PORCELETTE

Raccordé aux réseaux.

Notre offre d'achat s'élève au prix de 5€ TTC / M2 – CINQ EUROS PAR M2.

Toutefois, cette offre est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- Présence de vices cachés non mentionnés lors de la visite
- Présence de servitudes grevant le bien
- Obtention d'un permis de construire

ZI EUROPORT - BP 50067
57502 SAINT-AVOLD Cedex
Tél. 03 87 29 90 07 - Fax 03 87 29 90 08
E-mail : coprodex@coprodex.com
www.coprodex.com



Envoyé en préfecture le 26/04/2022
Reçu en préfecture le 26/04/2022
Affiché le 26/04/2022
ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_07-DE

De plus, comme évoqué, nous souhaiterions, obtenir le droit de préemption de la vente de la parcelle attenante (terrain 2). En effet, celle-ci pourrait, à terme, être nécessaire pour l'évolution et le développement de la société.

En cas d'acceptation de l'offre, nous sommes disposés à signer la vente auprès du notaire de votre choix dans un délai raisonnable.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur COSCARELLA, l'expression de mes sincères salutations.

Alban DE RENZO,
Directeur d'exploitation

A voir par	Vu, la signature
Le Président	
Vice-Présidents (es)	
DGS	
Cabinet	
Commissions	
Services	

Copie M. AUGS BOURGIER, DST.

Le 6 Avril 2022 [Signature]

Direction départementale des Finances publiques de
Moselle
Pôle d'évaluation domaniale
1 rue François de Curel
BP 41054
57036 METZ Cedex 1
téléphone : 03 87 52 96 64
mél : ddfp57.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

le 06/04/2022

Monsieur le Président
Communauté d'agglomération de Saint Avold
Synergie
rue du Général de Gaulle
57500 SAINT AVOLD

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Jean BRABLÉ
téléphone : 03 87 52 96 67
courriel : jean.brable@dgfip.finances.gouv.fr
Réf : 2022 - 57550 V 26151

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : un terrain d'activité non bâti

Adresse du bien : Zone Artisanale du Grunhof 57890 PORCELETTE

Valeur vénale : 4 € HT/m²

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

1 - SERVICE CONSULTANT

Communauté d'agglomération de Saint Avold Synergie

affaire suivie par : Sandra BECKER, Assistante Développement Économique

2 - DATE

de consultation : 05/04/2022

de réception : 05/04/2022

de visite : antérieure

de dossier en état : 05/04/2022

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession d'un terrain à la zone du GRUNHOF à Porcellette

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : section 29 pour une emprise d'environ 34 883 m² à prélever des parcelles 261 et 272 après arpentage

Description : unité foncière plane en nature de terrain d'activité

5 - SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : Communauté d'agglomération de Saint Avold Synergie

Situation d'occupation : libre de toute occupation

6 - URBANISME - RESEAUX

La commune de PORCELETTE est couverte par le règlement national d'urbanisme
Terrain situé en zone artisanale

7 - DATE DE REFERENCE

sans objet

8 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode de comparaison avec le marché immobilier local des transactions de terrains d'activité

La cession envisagée à la valeur de 4 €/m² HT n'appelle pas d'observation

9 - DURÉE DE VALIDITÉ


Un an

10 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,


Jean BRABLE

Inspecteur des finances publiques



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOU, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriam HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Hélène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrna BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de Porcellette ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 8

OBJET : Régie de Collecte des Ordures Ménagères – Acquisition d'un immeuble à usage administratif et technique.

Rapporteur : M. Jean MEKETYN, Vice-Président

Dans le cadre de l'exercice de la compétence obligatoire intitulée :

‘Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés’

celle-ci est effectuée de la manière suivante sur le territoire de la CASAS :

- Par un prestataire (Société VEOLIA) sur l'ex territoire du Pays Naborien (à l'exception des communes d'Altviller et de Lachambre) ;
- Par une Régie de collecte, sur l'ex territoire du Centre Mosellan (y compris les communes d'Altviller et Lachambre).

Ladite Régie de Collecte dispose à ce jour d'un bâtiment vétuste sur le site de Morhange, moyennant un loyer mensuel d'un montant TTC de 2 420 €.

Afin d'optimiser les services rendus par la Régie de Collecte, de centraliser son activité et de la rendre plus autonome, et enfin, de tenir compte de l'évolution des nouvelles consignes de tri avec la possibilité d'étendre l'activité de la Régie de Collecte sur l'ensemble du territoire, il a été étudié l'opportunité d'acquérir au montant de 270 000 € TTC, un immeuble à usage administratif et technique sis sur la commune de Vahl-Ebersing, appartenant à la SCI 'JMR', représentée par M. HECTOR demeurant à Vahl-Ebersing et cadastré comme suit :

Ban de Vahl-Ebersing
Section 7 parcelle n° 395
d'une surface de 2 330 m²
et Section 7 parcelle n° 397
d'une surface de 830 m²

L'ensemble formant une contenance totale de 3 160 m².

Les services de la CASAS ont sollicité les services de France Domaine en date du 6 avril 2022 dont l'avis émis de la valeur vénale est de 282 000 €.

Compte tenu de la volonté du Conseil Communautaire de vouloir faire assumer dans le futur, un rôle prépondérant à la Régie de Collecte, d'installer ses services dans un lieu central et de l'opportunité d'acquérir ce complexe immobilier, le Bureau ayant émis un avis favorable, invite le Conseil Communautaire à :

1. Acquérir l'ensemble immobilier sus-désigné d'une contenance totale de 3 160 m² moyennant le prix total TTC de 270 000 €, étant précisé qu'en attendant la signature de l'acte notarié, M. le Président de la CASAS ou son représentant est habilité à comparaître à la signature d'une convention de mise à disposition avec le vendeur, ceci afin de pouvoir débiter les travaux d'aménagement ;

2. Habilitier M. le Président ou son représentant à comparaître à la signature de l'acte notarié à intervenir pardevant un des notaires en résidence à Saint-Avold, en lui donnant tous pouvoirs à cet effet, étant entendu que les crédits budgétaires sont constitués au Budget Primitif 2022.

PJ :

- Avis de France Domaine + Plan de situation.

Décision du Conseil Communautaire :

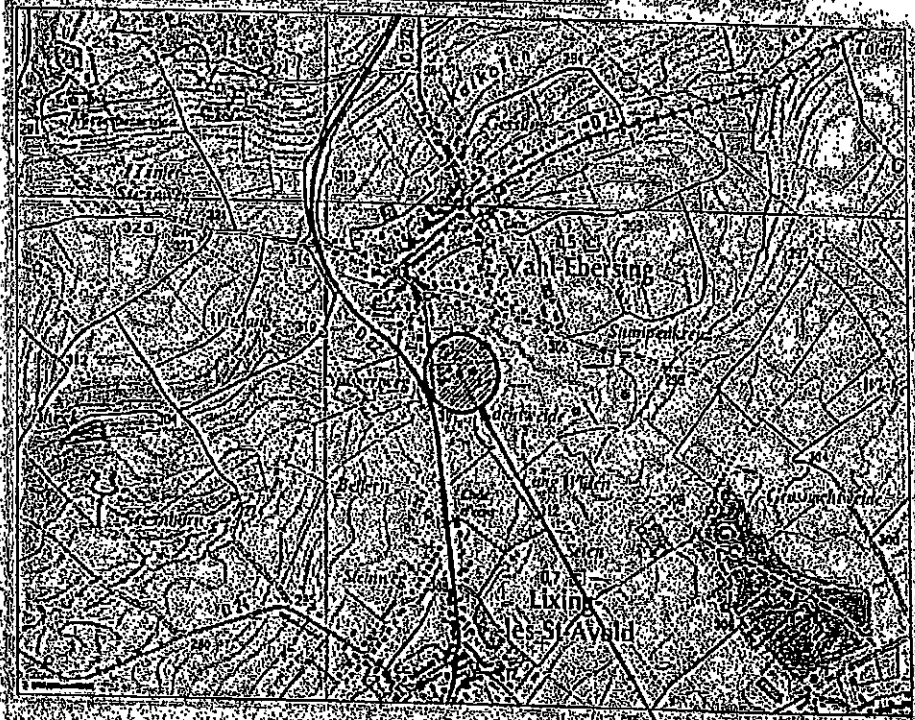
Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.



Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA

SITUATION GEOGRAPHIQUE - 1/20 000



PROJET



Commune de Vahl-Ebersing Section 7 Parcelle 395 et 397 surface 3160 m².



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale Des Finances Publiques

Direction des Finances publiques de Moselle

Pôle d'évaluation domaniale

1 rue François de Curel

BP 41 054

57 036 METZ Cedex 1

téléphone : 03 87 52 96 64

mél : ddip57.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Alain BASTIEN

téléphone : 03 87 52 96 65

mél : alain.bastien1@dgfip.finances.gouv.fr

Réf : 8367870 /2022-57684-26449

Metz, le 21 avril 2022

**LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES FINANCES PUBLIQUES**

À

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT
SAINT-AVOLD SYNERGIE
12 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
57500 SAINT-AVOLD**

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : Projet d'acquisition d'un ensemble immobilier.

Adresse du bien : Lieu-dit « Grosse Nachtweid », Rue du Stade, Vahl-Ebersing, Moselle.

Valeur vénale : 282 000,00 €.

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent, sur délibération motivée, s'écarter de cette valeur.

1 – SERVICE CONSULTANT

Communauté d'agglomération de « Saint-Avold-Synergie », 12 rue du Général De Gaulle, 57500 SAINT-AVOLD.

Affaire suivie par : Mme BECKER.

2 – DATES DE SUIVI

Date de consultation : 6 avril 2022.

Date de réception : 6 avril 2022.

Date de visite : Antérieure à la demande.

Date de dossier en état : 12 avril 2022

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Acquisition Immobilière par la Communauté d'agglomération de « Saint-Avold-Synergie ».

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Références cadastrales :

- Section O7 parcelle 395 d'une contenance de 2 330 m² ;
- Section O7 parcelle 397 d'une contenance de 830 m² ;

soit une contenance totale de 3 160 m².

Description :

L'ensemble immobilier sur la parcelle 395 se compose de deux bâtiments d'activité. Construit en 2006, le bâtiment principal se compose d'un hall d'exposition, d'un espace tertiaire, avec bureaux, sanitaires et locaux sociaux, et d'un atelier. Il comporte en outre une extension, construite en 2014. La parcelle 397 est en nature de parking et d'espace vert.

5 - SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : SCI « JCMR », représenté par M. HECTOR, 57660 Vahl-Ebersing.

État locatif : Libre pour la vente. L'estimation a été faite « à l'état libre ».

6 - URBANISME - RESEAUX

La commune dispose d'une carte communale depuis le 16 octobre 2008. La dernière mise à jour date du 5 janvier 2018. Comme l'indique le plan du 29 mai 2008, les parcelles sont situées en zone B. C'est une zone réservée essentiellement aux activités économiques.

7 - DATE DE RÉFÉRENCE

Sans objet.

8 - DÉTERMINATION DE LA MÉTHODE

L'évaluation a été réalisée par la méthode comparative, à partir d'une étude du marché immobilier local. La méthode de comparaison directe, s'appuyant sur les prix unitaires, a été privilégiée. L'évaluation a été réalisée pour l'ensemble immobilier, en « terrain intégré ».

9 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

Le bien immobilier a été évalué en se basant sur les ventes de locaux d'activités du même type, sur le secteur. Compte tenu du marché immobilier local, la valeur vénale de l'ensemble immobilier s'établit à 281 600,00 €, montant arrondi à **282 000,00 €**.

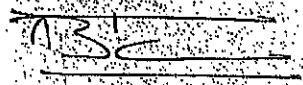
10 - DURÉE DE VALIDITÉ

Cet avis est valable un an.

11 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Le prix d'acquisition envisagé par la communauté de Communes étant inférieur à la valeur vénale déterminée, l'opération n'appellera pas d'observations particulières.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,
L'évaluateur,



Alain BASTIEN

Inspecteur des Finances Publiques



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETY, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTI, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroy à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPPER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laning ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriame HOMBURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETY, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Héliène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Pelt-Tenquin) ;
M. Gaëtan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 9

OBJET : Concession de service concernant l'exploitation du réseau de transports urbains et interurbains de la CASAS – Avenant n°2 relatif à la création de la ligne 11.

Rapporteur : M. Robert BINTZ, Vice-Président

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie du 15 janvier 2020 – Point N°18- relative à l'attribution du contrat de concession de service transports ;

Vu le contrat de concession de service pour l'exploitation du réseau de transports urbains et interurbains de la CASAS du 22 janvier 2020 et son avenant N°1 du 18 janvier 2022 ;

Depuis une dizaine d'années, la Ville de Morhange assure une navette gare SNCF. Ce service, qui s'apparente à une ligne de transport urbain, aurait dû être intégrée dans le réseau de transport de la CASAS « Transavold ».

Or, lors de la phase préparatoire du cahier des charges de la consultation publique relative à la nouvelle délégation de service public « Transports », la CASAS était allée à la rencontre du Maire de Morhange qui avait souhaité conserver cette navette au sein de la Ville. La gouvernance ayant changé depuis, les nouveaux élus de la Ville de Morhange ont sollicité la CASAS pour que cette navette soit reprise par l'agglomération.

Après avoir étudié cette demande en concertation avec Transdev, délégataire de la Délégation de Service Public, il est apparu que l'intérêt de reprendre cette navette se trouvait, non seulement dans la desserte de la gare, mais également et surtout, dans celle de la zone commerciale Cap 3 000, avec comme principaux commerces : Aldi et Intermarché.

Dans ce cadre, au moyen d'une expérimentation d'une durée d'un an, reconductible 2 fois, il est proposé d'intégrer, pour un coût annuel de 66 063.93 € HT, la navette gare de la ville de Morhange dans le réseau de transport en commun « Transavold » avec la création de la ligne 11 : « Montet-Gare SNCF » dont le parcours et la fiche horaires sont joints en annexes.

L'intégration de cette ligne 11 nécessite une adaptation de la convention de concession « Transports » par voie d'avenant, objet de l'avenant N°2, ci-joint, en annexes.

En vertu de ce qui précède et au regard de l'avis favorable émis par les membres de la Commission « Transports », le Conseil Communautaire est invité à :

- Approuver la création de la ligne 11 « Montet-Gare SNCF » au titre d'une expérimentation d'une durée d'un an, renouvelable 2 fois, pour un coût annuel de 66 063.93 € HT,
- Autoriser le Président ou son Représentant à comparaître à la signature de l'avenant N°2 au contrat de concession pour l'exploitation du réseau de transports urbains et interurbains de la CASAS et de tous documents utiles à sa mise en œuvre.

PJ :

- Avenant N°2 à la convention de concession de service pour l'exploitation du réseau de transports de la CASAS,
- Parcours de la ligne,
- Fiche horaires.

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.



Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA

**CONVENTION DE DELEGATION
DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT
PUBLIC URBAIN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT AVOLD
SYNERGIE**

AVENANT n° 2

IDENTIFICATION DES PARTIES

Entre les soussignés :

La Communauté d'Agglomération Saint Avold Synergie, dont le siège est situé à Saint-Avold, représenté par Monsieur Salvatore COSCARELLA, Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, agissant en vertu de la délibération du 12 avril 2022 point N°8.

Ci-après dénommée « La CASAS, »

D'une part ;

ET

La société Bus Est, Société par Actions Simplifiée au capital de 215 500 euros, dont le siège social est situé 165 rue Henri Moissan – 54710 LUDRES, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro 392 083 911, représentée par Monsieur Stéphane ANTON, en sa qualité de président,

Ci-après dénommée « le Délégalre »,

D'autre part ;

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Dans le cadre de l'amélioration constante des services proposés aux clients, la CASAS a décidé d'expérimenter une nouvelle offre de transport sur la ville de Morhange. Cet avenant prend acte de la création de la Ligne 11 Gare SNCF - Morhange et détermine la durée, les moyens mis en œuvre et l'impact financier.

Le présent avenant a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre de la Ligne 11 Gare SNCF - Morhange, ainsi que les conditions financières de son exploitation.

Il est précisé que la durée de l'avenant est de 12 mois à compter de la date de signature, sous réserve de la prolongation possible par avenant.

Le présent avenant est conclu entre la CASAS et la commune de Morhange, représentée par son maire, Monsieur [Nom], en qualité de représentant légal.

En Morhange, le 26/04/2022

[Signature]

[Signature]

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :**Article 1 – Durée de l'avenant**

L'expérimentation de la ligne 11 débute le 25 avril 2022 et se termine le 30 avril 2023, la CASAS se réservant le droit de prolonger de 2 fois un an la durée de cet avenant.

Article 2 – Charges annuelles dues à l'expérimentation

La ligne 11 « GARE - Montet » engendre, pour le délégataire, de facto des kilomètres roulés, des heures et des moyens en sus qui, une fois valorisés, représentent des coûts supplémentaires en euros d'origine de 73404.37 euros. (voir annexe financière)

Article 3 Recettes annuelles dues à l'expérimentation

A des charges supplémentaires, il convient de prendre en compte l'impact de l'offre supplémentaire sur la clientèle. On détermine le chiffre d'affaires annuel à 7344.44 euros H.T.

Article 4 Impact financier annuel de l'avenant

La compensation annuelle de l'avenant (cout – recette) s'élève donc à 66063, 93 euros somme exprimée en euros d'origine exonérée de Tva. Ci-joint les montants contractuels des compensations financières pour les périodes fermes et optionnelles.

période ferme		
Compensation avenant 2	25 avril au 31 dec 2022	45 430,27 €
	1er janvier au 24 avril 2023	20 633,67 €
	du 25 avril a 30 avril 2023	1 085,98 €
période optionnelle		
Si prolongation 1ère année	du 1er mai au 31 déc 2023	44 344,28 €
	du 1er janv 2024 au 30 avril 2024	21 719,65 €
Si prolongation 2ème année	du 1er mai au 31 déc 2024	44 344,28 €
	du 1er janv 2025 au 30 avril 2025	21 719,65 €

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_09-DE

Article 5 Modalité application

Il tient lieu d'ajouter à la contribution de la DSP modifiée par l'avenant 1 article 3, la compensation de l'avenant 2 article 4 pour la période concernée.

Fait en trois exemplaires originaux à Saint-Avoid le

Pour le délégataire

Stéphane Anton

Pour la Communauté d'Agglomération
Saint-Avoid Synergie

Salvatore COSCARELLA

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

SLO

ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_09-DE



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

legales

Longitude : 6° 39' 04" E
Latitude : 48° 55' 46" N

Envoyé en préfecture le 26/04/2022
Reçu en préfecture le 26/04/2022
Affiché le 26/04/2022
ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_09-DE



02/03/2022, 15:31

HORAIRES RETOURS NAVETTE "Ligne 11" Lundi au Vendredi

Montet	Jeanne-d'Arc	Médiathèque	Match	Serpiaste	INTERMARCHÉ	Gare	Bellevue
6h30	6h32	6h34	6h36	6h38	6H40	6h45	
7h20						7h27	
7h50						8h05	
8h30	8h32	8h34	8h36	8h38	8H40	8h44	
9H00	9H02	9H04	9H06	9H08	9H10		9H15
10H00	10H02	10H04	10H06	10H08	10H10		10H15
15H00	15H02	15H04	15H06	15H08	15H15		15H15
16H00	16H02	16H04	16H06	16H08	16H10		16H15
16h35	16h37	16h41	16h44	16h48	16H51	16h52	
17h20	17h22	17h24	17h26	17h28	17H33	17h35	
17h45	17h47	17h48	17h49	17h50	17H52	17h54	

HORAIRES ALLER NAVETTE "Ligne 11" Lundi au Vendredi

Bellevue	Gare	INTERMARCHÉ	Serpiaste	Match	Médiathèque	Jeanne d'Arc	Montet
	6h45						6h50
	7h30						7H40
	8h00						8h10
	8h44	8H46	8h47	8h49	8h51	8h53	8h59
9H30		9H32	9H33	9H35	9H37	9H39	9H45
10H30		10H32	10H33	10H35	10H37	10H39	10H45
15H30		15H32	15H33	15H35	15H37	15H39	15H45
16H15		16H17	16H18	16H20	16H22	16H24	16H30
	16h52	16H54	16h55	16h57	16h59	17h01	17h07
	17h35	17H37					17h40
	18H00	18H07	18h06	18h07	18h08	18h09	18h15

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

SLO

ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_09-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 avril 2022

- **Conseillers élus : 79** * **En exercice : 79**.....
- **Présents : 41**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
Mme Amandine GUERIN, Secrétaire de Séance,
MM. YAHIAOUI, BALLEVRE, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, MAYOT, Mmes BUSDON, LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE,
Mme CORDIER, MM. LANG, STINCO, Mmes LUDMANN, GUERRIERO, MELLARD, MM. MENIERE, STEINER, GAUDIG, Mme BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, KLEIN,
MM. TOURSCHER, Cédric MULLER.
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire (Gréning) par M. Jean-Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 19**
M. Bernard TREUVELOT, Vice-Président à M. Christian STINCO, Conseiller Communautaire de Morhange ;
M. Umit YILDIRIM, Vice-Président à M. René STEINER, Conseiller Communautaire de St Avold ;
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président à M. le Président ;
M. Jean DELLES, Conseiller Communautaire de Bistroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président ;
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire de Lelling à M. Dominique GROSS, Conseiller Communautaire de Laring ;
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président ;
Mme Myriame HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Didier ZIMNY, Vice-Président ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
Mme Malika ATTOU, Conseillère Communautaire de Morhange à Mme Héliène LUDMANN, Conseillère Communautaire de Morhange ;
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcellette à Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire de Porcellette ;
Mme Myra BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold ;
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Bernard JACQUOT, Vice-Président ;
Mme Carine MULLER, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Lolhaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont à M. Jean TOURSCHER, Conseiller Communautaire de Valmont ;
- **Absents excusés : 10**
M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire (Carling) ;
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire (Carling) ;
M. Fabrice MAJEWSKI, Conseiller Communautaire (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
M. Roger PIERSON, Conseiller Communautaire (Vallerange) ;
- **Absents non excusés : 9**
M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Berig-Vintrange) ;
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;
M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire (Boustroff) ;
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Einchaville) ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller Communautaire (Erstroff) ;
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire (St Avold) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire (St Avold)

Point n° 10

OBJET : Versement d'une participation financière aux associations sportives de la CASAS.

Rapporteur : M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président

M. le Président de la CASAS a été saisi de différentes requêtes émanant d'associations sportives du Territoire qui ont sollicité une participation financière pour l'exercice budgétaire 2022.

La Commission Politique Associative et le Bureau ont examiné les demandes et invitent le Conseil Communautaire à :

- 1) Homologuer les participations financières suivantes :
 - a. **Union Cycliste du Bassin Houiller :**
Demande de soutien financier pour la saison 2021-2022 : 1 000 €
 - b. **Club Handisport Les Lions :**
Demande de soutien au démarrage du nouveau club - saison 2021-2022 : 5 000 €
 - c. **AS FOLSCHVILLER Handball (National) :**
Demande de soutien financier pour la saison 2021-2022 : 11 000 €
 - d. **Cercle Nautique de ST AVOLD :**
Demande de soutien pour les frais liés aux championnats : 1 250 €
- 2) A donner tous pouvoirs à M. le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ou son représentant pour comparaître à la signature des conventions d'objectifs à intervenir entre les parties respectives, étant précisé que les crédits budgétaires seront prévus au Budget Primitif 2022.

PJ : dossiers de demande de subventions

Décision du Conseil Communautaire :

Aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Mme Amandine GUERIN, Conseillère Communautaire de St Avold, Membre du Cercle Nautique et M. Claude STAUB, Conseiller Communautaire de Folschviller, Membre du Handball Club, ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2022
Le Président,

S. COSCARELLA





Envoyé en préfecture le 26/04/2022
Reçu en préfecture le 26/04/2022
Affiché le 26/04/2022
ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_10-DE

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)



Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/ce_rfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input checked="" type="checkbox"/> première demande	<input checked="" type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> projet(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

A envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère
Direction (ex : départementale - ou régionale - de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional
Direction/Service
- Conseil départemental
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOUD SYNERGIE
Direction/Service
- Établissement public
- Autre (préciser)

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : UNION CYCLISTE DU BASSIN ROULLER

Sigle de l'association : UCBH Site web : www.uchh.fr

1.2 Numéro Siret : 779 976 588 00011

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date 02/12/2021
Volume : ✓ Folio : 234 Tribunal d'instance : SAINT-AVOUD

1.5 Adresse du siège social : Maison des associations - rue de Dudwiler

Code postal : 57500 Commune : SAINT-AVOUD

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) : S. impasse du Colende

Code postal : 57500 Commune : SAINT-AVOUD

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : GERARD Prénom : Jerome

Fonction : Président

Téléphone : 07 81 32 20 57 Courriel : uchh.saint.avold@gmail.com

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : Agrément des associations sportives attribué par Junesse et Sports en date du : 27/08/18

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	20
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	0
Nombre total de salariés :	0
dont nombre d'emplois aidés	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	79

5. Budget de l'association

Année

ou exercice du 01/10/21 au 30/09/22

Révisé par le Président
le 04/05/2022

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	4 500
Achats matières et fournitures	13 800	73 - Concours publics	
Autres fournitures	200	74 - Subventions d'exploitation ²	
Licences, droits, d'engagement	6 500	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurances	1 500	Conseils Régionaux(aux)	
Documentation	500		
62 - Autres services extérieurs		Conseils Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		DEPARTEMENT DE LA MOSELLE	2 500
Publicité, publication			
Déplacements, missions	3 800	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	200	VILLE DE SAINT-AVOLD	5 000
63 - Impôts et taxes		COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION STAVOLD	5 000
Impôts et taxes sur rémunération		SYNERGIE	5 000
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		Agences de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	4 500
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courants	5 000
		758 - Cotisations	
		759 - Dons manuels ; Mécanat	
		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		79 - Transfert de charges	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) / Participation des salariés		TOTAL DES PRODUITS	26 500
TOTAL DES CHARGES	26 500	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
Excédent prévisionnel (bénéfice)			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations		875 - Bénévolat	
864 - Personnel bénévole		TOTAL	26 500
TOTAL	26 500		

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Suppression d'un projet
Demande multi-projetsVotre demande est adressée à la politique de la ville ? oui**Intitulé :** ENTRAÎNEMENTS DES MEMBRES DU CLUB ET PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES COURSES**Objectifs :**

- permettre à tous les membres du club de pouvoir pratiquer leur discipline à travers les différentes sections du club (BMX route, VTT enduro)
- faire progresser les membres pour permettre, à ceux qui le souhaitent, d'améliorer leurs résultats en compétition

Description :

Des entraînements, encadrés par des éducateurs diplômés, sont mis en place tout au long de l'année en fonction des disciplines et par groupe de niveau.

Ceux qui le souhaitent peuvent participer à des courses dans le Grand Est, les régions voisines et éventuellement dans les pays limitrophes.

Ponctuellement, des stages sont également organisés.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Le club est accessible à tous, quelque soit l'âge, le sexe ou le lieu de résidence des pratiquants.

Le coût de l'inscription est de 15 € + le prix de la licence (variable en fonction de l'âge, de la discipline et du niveau)

Projet n° 1

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire : Saint - Avoird et ses environs

Moyens matériels et humains (Voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

le club dispose de la seule piste de BMX de Moselle.
 Il met également à disposition des vélos pour ses nouveaux membres.
 les entraînements sont encadrés par 4 éducateurs bénévoles.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	20	
Salariés	0	
dont en CDI	0	
dont en CDD	0	
dont emplois aidés ⁴	0	
Volontaires (services civiques...)	0	

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/22 au 31/12/2022

Evaluation : Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

- Nombre de licenciés
- Résultats obtenus lors des différentes courses

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Projet n° 1

6. Budget⁵ du projet

Année

ou exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

510

ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_10-DE

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats			70 - Vents de produits finis, de marchandises, prestations de services		4000
Achats matières et fournitures		6000	73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation		
Licences, affilation, hérits d'engagement		6500	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés s'il y a lieu cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs					
Localités					
Entretien et réparation					
Assurances		1000	Conseil-s Régional(aux)		
Documentation			Département de la Moselle		1000
62 - Autres services extérieurs			Conseil-s Départemental (aux)		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions		3000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations		
Services bancaires, autres			Ville de ST-AVOIS		3000
63 - Impôts et taxes			Commune de l'Agglomération d'Aut-Saint-Symphorien		3000
Impôts et taxes sur rémunération			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)		
Autres impôts et taxes			Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
64 - Charges de personnel			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Rémunération des personnels			Autres établissements publics		
Charges sociales			Aides privées (fondation)		
Autres charges de personnel					
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		700
			756 - Cotisations		5000
			758 - Dons manuels - Méconat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) - Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES		17300	TOTAL DES PRODUITS		17300
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL		17300	TOTAL		17300
La subvention sollicitée de 3000 €, objet de la présente demande représente 17,3 % du total des produits du projet (montant sollicité / total du budget) x 100.					

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euro.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indicateurs sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

SLO

ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_10-DE

Projet n° 2

6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Intitulé: RENOVIATION DE LA PISTE DE BMX.

Objectifs:

- Modifier les bosses de la piste de BMX
- Obtenir l'homologation de la piste afin de pouvoir organiser des courses

Description: L'Union Cycliste du bassin Houllier dispose de l'unique piste de Moselle.

Afin d'apporter des modifications à la piste, les bénévoles du club vont effectuer des travaux qui consistent à casser certaines bosses pour en refaire des nouvelles constituées de latex et d'une couche de finition en pierre de Taunant concassées.

Bénéficiaires: caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Tous les pratiquants de la section BMX (environ 50 personnes) de tout âge.

Projet n° 2

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire : SAINT-AVOLD

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES-REPARTIES" au budget du projet) :

- Pelle mécanique et un chauffeur
- Laitier
- Pionnes de Jaumont concassées
- 20 bénévoles pendant 3 week end.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	20	
Salarié	0	
dont en CDI	0	
dont en CDD	0	
dont emplois aidés ⁴	0	
Volontaires (services civiques ...)	0	

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) au

Evaluation : Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

homologation de la piste accordée par la Fédération Française de Cyclisme

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Projet n° 2

6. Budget⁵ du projet

Année

ou exercice du 01/01/2021 au 30/09/2022

Envoyé en préfecture le 26/04/2022
 Reçu en préfecture le 26/04/2022
 Affiché le 26/04/2022
 ID : 057-200067502-20220412-CC-20220412_10-DE

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats			70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures	4000		73 - Concours publics		
Autres fournitures	200		74 - Subventions d'exploitation⁶		
			Etat ; préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs			Conseil-s Régional(aux) :		
Locations			Conseil-s Départemental (aux) :		
Entretien et réparation			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Assurance			Villes de 5 ^e Arr ⁷		1500
Documentation	200		Communauté d'Agglomération 5 ^e Arr ⁷ Synagri		1500
62 - Autres services extérieurs			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Publicité, publication			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Déplacements, missions			Autres établissements publics		
Services bancaires, autres			Aides privées (fondation)		1000
63 - Impôts et taxes			75 - Autres produits de gestion courante		
Impôts et taxes sur rémunération			756 - Cessions		
Autres impôts et taxes			768 - Dons manuels - Mécénat		
64 - Charges de personnel			76 - Produits financiers		
Rémunération des personnels			77 - Produits exceptionnels		
Charges sociales			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Autres charges de personnel			79 - Transfert de charges Fonds p ⁸		400
65 - Autres charges de gestion courante			CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Frais financiers			TOTAL DES CHARGES		4400
Autres			TOTAL DES PRODUITS		4400
TOTAL DES CHARGES		4400	TOTAL DES PRODUITS		4400
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations			875 - Bénévolat		
864 - Personnel bénévole			TOTAL		4400
TOTAL		4400	TOTAL		4400
La subvention sollicitée de 1500 €, objet de la présente demande représente 34 % du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.					

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

SLO

ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_10-DE

Projet n° 3

6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Projet supplémentaire
demande multi-projets

Suppression d'un projet
demande multi-projets

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Intitulé : ORGANISATION D'UNE JOURNEE PORTES OUVERTES

- Objectifs :**
- faire découvrir le BMX à différents publics
 - permettre l'accès à l'activité
 - attirer de nouveaux membres et partenaires

- Description :**
- ouverture de la piste de BMX à tout le monde. Le club prêtera le matériel pour faire des initiations à la pratique démonstrations avec les membres du club
 - organisation de petites courses pour faire découvrir l'activité

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

ouvert à tous

Projet n° 3

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire : SAINT-AVOLD et environs

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

- mise à disposition de la piste de BMX (structure unique en Moselle)
- prêt de BMX et casques
- encadrement par les éducateurs du club

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	20	
Salarie	0	
dont en CDI	0	
dont en CDD	0	
dont emplois aidés*	0	
Volontaires (services civiques ...)	0	

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) mai 2022 au

Evaluation : Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

- Nombre de personnes présentes
- Nombre de nouveaux membres
- Nombre de nouveaux partenaires

* Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Projet n° 3

6. Budget du projet

Année

ou exercice du 01/10/21 au 30/09/2022

Envoyé en préfecture le 26/04/2022
 Reçu en préfecture le 26/04/2022
 Affiché le 26/04/2022
 ID : 057-200067502-20220412-CO-20220412_10-DE

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats			70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		500
Achats matières et fournitures		1000	73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation		
61 - Services extérieurs			Etat : préciser le(s) ministère(s), direction(s) ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance		300	Conseil(s) Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs			Conseil(s) Départemental(aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication		200			
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations		
Services bancaires, autres			Commune de St André de Sion		500
63 - Impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)		500
Impôts et taxes sur rémunération			Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Autres impôts et taxes			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
64 - Charges de personnel			Autres établissements publics		
Rémunération des personnels			Aides privées (fondation)		
Charges sociales			75 - Autres produits de gestion courante		
Autres charges de personnel			755 - Cotisations		
65 - Autres charges de gestion courante			756 - Dons manuels - Mécénat		
			76 - Produits financiers		
66 - Charges financières			77 - Produits exceptionnels		
67 - Charges exceptionnelles			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			79 - Transfert de charges		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés					
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES		1500	TOTAL DES PRODUITS		1500

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévoles	
TOTAL	1500	TOTAL	1500

La subvention sollicitée de 500 € objet de la présente demande représente 33 % du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.

⁶ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7: Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) GERARD Jérôme
représentant(e) légal(e) de l'association UNION CYCLISTE DU BASSIN HOULLER

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

demande une subvention de : 5 000 € au titre de l'année ou exercice
€ au titre de l'année ou exercice
€ au titre de l'année ou exercice
€ au titre de l'année ou exercice

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 25 mars 2022 à SAINT-AVOUD

Signature

UNION CYCLISTE
BASSIN HOULLER
57500 Saint-Avoud

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁹ Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme qu'à l'acceptation du mandataire, Art. 1984 du code civil.

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 26 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...), renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide" européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

SLO

ID : 057-200087502-20220412-CC_20220412_10-DE

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 28/04/2022

ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_10-DE

Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Gulchet	N° compte	Clé	Devise
10278	05450	00025730340	17	EUR

Domiciliation
CCM SAINT AVOLD

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8054 5000 0257 3034 017

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM SAINT AVOLD
8 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU
67500 ST AVOLD
☎ 03 87 82 95 05

Titulaire du compte (Account Owner)
UNION CYCLISTE BASSIN HOULLER
CHEZ M WEINLAND CHRISTOPHE
6 RUE D'ESSIN
67500 ST AVOLD

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

SLO

ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_10-DE



Envoyé en préfecture le 26/04/2022
Reçu en préfecture le 26/04/2022
Affiché le 26/04/2022
ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_10-DE

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)



Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input checked="" type="checkbox"/> première demande	<input type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> projet(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

A envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional
Direction/Service
- Conseil départemental
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité Communauté d'agglomération Saint-Avoid Synergie
Direction/Service
- Établissement public
- Autre (préciser)

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : CLUB HANDISPORT LES LIONS

Sigle de l'association : Site web :

1.2 Numéro Siret : 902566066 00012

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) ; Date 18/08/2021
Volume : 55 Folio : 33 Tribunal d'instance : SAINT AVOLD

1.5 Adresse du siège social : RUE PONCELET

Code postal : 57600 Commune : SAINT AVOLD

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) : 7, Impasse des Mètres

Code postal : 57460 Commune : BEHREN LES FORBACH

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : VESENTINI Moreno Prénom : Moreno

Fonction : PRESIDENT

Téléphone : 05 80 40 64 85 Courriel : president.ch.les.lions.57@gmail.com

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : BERNARD Prénom : Cédric

Fonction : VICE PRESIDENT

Téléphone : 07 70 58 90 16 Courriel : club.handisport.les.lions.57@gmail.com

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non
Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non
Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux Impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	11
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	0
Nombre total de salariés :	0
dont nombre d'emplois aidés	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	30

5. Budget de l'association

Année ou exercice du 01/09/2021 au 30/6/22

demande d'indemnité

Suppression du budget

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	71 500	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1 000
Achats matières et fournitures	59 500	73 - Concours publics	
Autres fournitures	12 000	74 - Subventions d'exploitation ¹	91 000
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	8 000	Agence nationale du Sport	20 000
Locations			
Entretien et réparation	3 000		
Assurance	1 500	Conseil-s Régional(aux)	
Documentation	1 000	Achat matériel sportif	20 000
Divers / frais postaux et télécommunications	2 500	Achat matériel Investissement - Informatique	11 000
62 - Autres services extérieurs	23 000	Conseil-s Départemental (aux)	
Rémunérations Intermédiaires et honoraires		Achat matériel Investissement	20 000
Publicité, publication	8 000		
Déplacements, missions	15 000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Saint Avold Synergie	10 000
63 - Impôts et taxes		Commune Saint Avold	5 000
Impôts et taxes sur rémunération		Energis	5 000
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés) :	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	2 500	75 - Autres produits de gestion courante	16 000
Licence et assurance	2 500	766. Cessions	4 000
		768. Dons manuels - Mécénat	12 000
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	3 000	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	108 000	TOTAL DES PRODUITS	108 000
Excédent provisionnel (bénéfice)		Insuffisance provisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	17 000	87 - Contributions volontaires en nature	17 000
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	7 000	871 - Prestations en nature	7 000
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	10 000	875 - Bénévoles	10 000
TOTAL	125 000	TOTAL	125 000

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

3 Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Intitulé :

Création d'un nouveau club handisport

Objectifs :

Le « Club Handisport Les Lions » est un nouveau club créé au mois de juillet par des anciens membres du Club Handisport Est Mosellan, que vous connaissez bien, sur Saint-Avold. Parlons maintenant du départ du Club Handisport Est Mosellan qui va fusionner avec Metz Handisport. Le club englobait à la fois les activités basket, natation, sarbacane, bocce (apparentée à la pétanque) et athlétisme. Nous, les anciens membres, nous l'avons appris par la presse et les réseaux sociaux. Le président du CHEM, Pietro LAMBRONI, s'est également arrangé pour nous bloquer l'accès à la salle du Coséo pour les entraînements ainsi que l'accès à la piscine. En agissant ainsi, M Lambroni empêche une trentaine de personnes en situation de handicap de pratiquer une activité sportive de loisir, indispensable à leur moral. Il a également pris tout le matériel qui servait pour nos activités (leux de bocce, sarbacanes, échelle pendulaire, curling, fauteuils handisport, etc.) Nous, anciens bénévoles et joueurs loisirs, n'avons eu d'autre choix que de recréer une association, le « Club Handisport Les Lions ». Nous repartons de ZÉRO. Et tout de mieux que vous, qui connaissez bien au travers de votre expérience professionnelle combien il est difficile de réussir pour soutenir notre démarche ? Les objectifs du club Handisport Les Lions est bien sûr de proposer des activités sportives aux handicapés, aux valides et aux bénévoles ainsi que de sensibiliser tous les publics aux situations de handicap, en organisant des journées d'animations pour faire connaître le club.

Description :

La vie du club repose sur deux grands axes : la pratique sportive pour les personnes en situations de handicap et la sensibilisation au handicap à travers diverses pratiques lors d'ateliers dans des collèges, en ville, dans des écoles en lien avec d'autres associations. Pour cela, il nous faut également mettre en place les outils de communication nécessaires.

- Le premier projet : Rendre le club visible auprès de nos partenaires institutionnels, mais également auprès de nos potentiels partenaires : écoles, collèges, IME, entreprises privées, etc. Pour cela nous venons de créer depuis peu un site internet avec l'achat d'un nom de domaine. Nous allons également diffuser des annonces pour notre club sur les écrans publics LED du secteur de Saint-Avold et Forbach.

- Le deuxième projet : Toujours dans le domaine de la communication, nous comptons réaliser des flyers sur notre club et nos activités, pour une distribution dans les écoles, les centres de rééducation, les cabinets de kinésithérapeutes, dans les centres spécialisés (IME, MAS...). Nous avons également déjà réalisé des fascicules complets destinés à la recherche de mécénats privés.

- Le troisième projet : Nous comptons réaliser le maximum d'animation de sensibilisation au handicap dans les écoles et dans les entreprises qui le souhaitent. Actuellement nous avons déjà animé une manifestation pour le collège de VIGY avec l'aide du comité handisport de la Moselle et de Monsieur Jean-Marie DONATELLO qui nous a prêté le matériel nécessaire. Malheureusement, nous avons déjà été sollicités pour d'autres animations que nous avons dû refuser par manque de matériel.

- Le quatrième projet : Remettre en place, le samedi, une école des sports. Ce projet est en partenariat avec le comité régional handisport Grand Est.

- Le dernier projet, et pas des moindres, réaliser un « Handy-Day » : Un handi-day est un grand village-expo pour promouvoir l'autonomie face au handicap, avec de nombreux exposants autour de thème comme le handicap, le bien-être, la vieillesse, l'obésité. Les journées « Handy-Days » c'est aussi la promotion des activités physiques et sportives adaptées pour les personnes en situation de handicap, les seniors et la population en surpoids. Une occasion unique pour le public, les établissements et professionnels de santé, les collectivités territoriales, les établissements scolaires, de découvrir et vivre autrement la différence. Handy-Day, c'est progresser ensemble. C'est découvrir différentes formes d'autonomie. C'est apprendre à se dépasser. C'est améliorer l'accessibilité. C'est surtout un événement intergénérationnel pour partager en toute convivialité ! Un événement accessible à tous.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Nous sommes un club ouvert à tout types de publics.

Projet n° 1

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Nous souhaitons réaliser tous nos projet sur le secteur de la Moselle Est.

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet)

Nous sommes que des bénévoles dans notre association, donc les seuls frais remboursés sont les déplacements.
 En ce qui concerne le matériel, nous souhaitons acheter avec cette subvention : Achat de 2 jeux de curling;
 Achat de 4 fauteuils multisports pour les animations; Achat de 10 paires de flasques (protection de roues);
 Achat d'une trousse de secours; Achat d'un deuxième panier de basket pour faire les animations dans les
 écoles et pour la ville; Achat d'un fauteuil de basket pour Bernard Cédric, vice-président et principal
 animateur; Achat de 3 fauteuils de basket; Achat de 3 jeux de Boccia; Achat de 20 saibacanes et
 accessoires; Achat de 4 jeux de fléchettes pendulaires et pieds; Achat d'une table de tennis de table; Achat
 de 4 vélos aquabike, pour la piscine; Achat de matériel informatique (ordinateur portable, Imprimante, ...)

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	10	
Salarie		
dont en CD		
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) 1/9/21 au 31/7/22

Evaluation : Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Malgré la notice donnée, je ne comprends pas ce que je dois écrire dans ce paragraphe.

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

SLO

ID : 057-200067502-20220412-CC-20220412_10-DE

Projet n° 1

6. Budget⁵ du projet

Année ou exercice du 01/09/20 au 31/07/20

Supplément au budget
des dépenses

CHARGES		PRODUITS	
CHARGES DIRECTES	Montant	RESSOURCES DIRECTES	Montant
60 - Achats	71 500	70 - Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	1 000
Achats matières et fournitures	69 600	73 - Concours publics	
Autres fournitures	1 200	74 - Subventions d'exploitation	91 000
		Etat, préfecture, (s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	8 000	Agence Nationale du sport	20 000
Localités			
Entretien et réparation	3 000	Conseils Régionaux (aux) :	
Assurance	1 500	Conseil régional	20 000
Documentation	1 000	Acquisition matériel informatique	11 000
Divers (frats postaux et télécommunications)	2 500	Conseils Départementaux (aux)	
62 - Autres services extérieurs	23 000	Achat matériel investissement	20 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Communes, communautés de communes ou agglomérations	
Publicité, publication	8 000	Saint Avold Energie	10 000
Déplacements, missions	15 000	Commune Saint Avold	5 000
Services bancaires, autres		Organismes sociaux (CAF, etc. défilé)	5 000
63 - Impôts et taxes		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Impôts et taxes sur rémunération		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics	
64 - Charges de personnel		Aides privées (fondation)	
Rémunération des personnels		65 - Autres produits de gestion courante	16 000
Charges sociales		Licence et assurance	2 500
Autres charges de personnel		66 - Charges financières	
65 - Autres charges de gestion courante	2 500	67 - Charges exceptionnelles	8 000
Licence et assurance	2 500	68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	
66 - Charges financières		69 - Impôt sur les bénéfices (IS), Participation des salariés	
67 - Charges exceptionnelles	8 000	75 - Autres produits de gestion courante	16 000
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		76 - Cessions	4 000
69 - Impôt sur les bénéfices (IS), Participation des salariés		78 - Dons manuels - Mécénat	12 000
		79 - Produits financiers	
		77 - Produits exceptionnels	
		80 - Rapports sur amortissements, dépréciations et provisions	
		78 - Produits financiers	
		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	108 000	TOTAL DES PRODUITS	108 000

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	17 000	87 - Contributions volontaires en nature	17 000
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	7 000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	7 000	871 - Prestations en nature	
862 - Prestations		876 - Bénévolat	10 000
864 - Personnel bénévole	10 000		
TOTAL	125 000	TOTAL	125 000

La subvention sollicitée de 10 000 € objet de la présente demande représente 8 % du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) **VESENTINI Moreno**
 représentant(e) légal(e) de l'association **CLUB HANDISPORT LES LIONS**

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la **Charte des engagements réciproques** conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de **10 000**

€ au titre de l'année ou exercice **2021-2021**

€ au titre de l'année ou exercice

€ au titre de l'année ou exercice

€ au titre de l'année ou exercice

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le **14/03/2022** à **SAINT AVOLD**

Signature



Signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

¹⁰ Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil.

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 26 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC" ...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le 26/04/2022

SLO

ID : 057-200067502-20220412-CC_20220412_10-DE



ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)



N° 12156-06

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1
 Décret n° 2016-1071 du 29 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 6178 1/04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a voté la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cochez la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence/Réurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input checked="" type="checkbox"/> première demande	<input checked="" type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input checked="" type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> projet(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

A envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr>) :

- État - Ministère
Direction (ex : départementale ou régionale de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional
Direction/Service
- Conseil départemental
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité **COMMUNITE d'ASSOCIATION CANT. AULD SYMORIS**
Direction/Service
- Établissement public
- Autre (préciser)

1. Identification de l'association

1.1 Nom / Dénomination : AS. Faisabilité HANABAI

Sigle de l'association : _____ Site web : AS. Faisabilité HANABAI.COM

1.2 Numéro SIRET : 419 360 316 00027

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture (si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice) : N° Terr. Charles / 1001 / 52 / 106

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 66 du code civil (66a)) : _____ Date : _____
Volume : 6 Folio : 25 Tribunal d'instance : Tribunal de Grande Seine - Association
3, Avenue de Villecave - 91101 - Evry - France

1.5 Adresse du siège social : 5, Rue de l'Éclair
Code postal : 91101 Commune : Evry-Courcouronnes

Commune déléguée le cas échéant : _____

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Commune déléguée le cas échéant : _____

1.6 Représentant légal (personne désignée par les statuts)

Nom : ZAZEN Prénom : Jérôme

Fonction : Président

Téléphone : 03 28 01 31 45 Courriel : jeanne.zazen@orange.fr

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser : _____

Type d'agrément : _____ attribué par : _____ en date du : _____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : _____

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
 F.F.A.S. Cercle de Football de Uoudou

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.	25
Nombre de volontaires Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service Civique)	0
Nombre total de salariés dont nombre d'emplois aidés	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillés (ETPT)	0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0
Adhérents Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	153

Voir Budget pages suivantes

5. Budget de l'association

Année 2021/2022 ou exercice du 01/01/2021 au 31/12/2022

TABLE DES CHARGES
 TABLE DES PRODUITS

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 Achats		70 Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matériels et fournitures		71 Concours publics	
Autres fournitures		72 Subventions d'exploitation	
61 Services extérieurs		Etat (pédagogie) (matériels), directions et services déconcentrés (autres que les services de l'Etat)	
Locaux			
Entretien et réparation		Conseil Régional (aux)	
Assurances			
Documentation		Conseil Départemental (aux)	
62 Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Publicité, publication			
Déplacements missions			
Services bancaires, autres			
63 Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux (CAF, etc. écartés)	
Autres impôts et taxes		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
64 Charges de personnel		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics	
Charges sociales		Aides privées (ondation)	
Autres charges de personnel		75 Autres produits de gestion courante	
65 Autres charges de gestion courante		76 Cessions	
		75a Dans lesquels : Mécatel	
		76 Produits financiers	
66 Charges financières		77 Produits exceptionnels	
67 Charges exceptionnelles		78 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
68 Dotations aux amortissements, provisions et engagements		79 Transferts de charges	
69 Impôt sur les bénéfices (IS) Participation des salariés			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent provisionnel (bénéfice)		Excédent provisionnel (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 Emprunts des contributions volontaires en nature		87 Contributions volontaires en nature	
86a Secours en nature		87a Dons en nature	
86b Mise à disposition gratuite de biens et services		87b Prestations en nature	
86c Prestations		87c Bénévolat	
86d Personnel bénévoles			
TOTAL		TOTAL	

1 Ne pas indiquer les comptes deuros.
 2 L'attention du comptable est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.
 3 Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information quantitative ou, à défaut, qualitative dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais à au plus x du compte de résultat ; voir notice.
 Janvier 2022 - Page 4 sur 9



AS FOLSCHVILLER
HANDBALL

Budget Prévisionnel de la saison 2021 / 2022

AG AS Folschviller

Budget prévisionnel saison 2021/2022

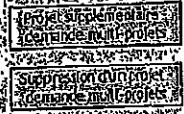
4. Rapport Financier

Charges	Montant	Produits
Chargés Directes		Ressources directes
60 - Achats	21 000,00 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations fin service
Adhésives et fourniture	10 000,00 €	73 - Dotation et produits de tarification
Fournitures copier, formatage	6 000,00 €	74 - Subventions d'exploitation
Achat boissons nourriture	4 500,00 €	CNDS
Fournitures administratives	500,00 €	Conseil régional
		Conseil départemental
61 - Services extérieurs	4 000,00 €	CCRN
Locaux	2 000,00 €	Commune
Entretien et réparations	2 000,00 €	Subvention jeunesse et sport
Assurance	- €	Actions spécifiques
Documentation	- €	Agence de services et de placement (emplois aidés)
		Autres établissements publics
62 - Autres services extérieurs	65 000,00 €	Autres primes (fondations)
Rémunérations intermédiaires et honoraires	70 000,00 €	
Publicité, publication, animation	10 000,00 €	
Déplacement, missions	35 000,00 €	
Services bancaires, autres	- €	
63 - Impôts et taxes	- €	
Impôts et taxes sur rémunération	- €	
Autres impôts et taxes	- €	
64 - Charges de personnel	52 000,00 €	
Rémunération des personnels	52 000,00 €	
Charges sociales	- €	
Autres charges de personnel	- €	
Formation PCSI (obligatoire service civique)	- €	
65 - Autres charges de gestion courante	92 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante
PP/II/CS7	25 000,00 €	756. Cotisations
TRANSPORTS-REPAS	55 000,00 €	756. Bons matériels - Matériels
ARRITRES	25 000,00 €	Manutentions
Autres charges	7 000,00 €	Divers
66 - Charges financières	- €	76 - Produits financiers
67 - Charges exceptionnelles (achat réel lms, financement)	- €	77 - Produits exceptionnels
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	- €	78 - Régies sur amortissements et provisions
69 - Impôts sur les bénéfices (IS), Participation des salariés	- €	79 - Transfert de charges
70 - Personnel bénévole	50 000,00 €	
Total des charges	284 000,00 €	97 - Détérior-
		Total des produits
		50 000,00 €
		284 000,00 €

Projet n°

6. Projet : Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet.



Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Intitulé :

Objectifs :

Description :

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Projet :

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salariés		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés*		
Volontaires (services civiques...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?
 oui non Si oui, combien (en ETP) :

Date ou période de réalisation : du (le) _____ au _____

Évaluation : Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

* Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONEP, etc.

CHARGES		Montant	RESSOURCES		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 Achats			71 Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			72 Concours publics		
Autres fournitures			74 Subventions d'exploitation		
61 Services extérieurs			75 Préfet (e) / Ministère / Directions ou services déconcentrés sollicite(s) / 1ère page		
Locations					
Entretien et réparation			Conseil Régional (aux)		
Assurances					
Documentation			Conseil Départemental (aux)		
62 Autres services extérieurs					
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publicité			Communes, Communautés de Communes ou Agglomération		
Déplacements (missions)					
Services bancaires, autres					
63 Impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détail)		
Impôts et taxes sur consommation			Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Autres impôts et taxes			Agence de services et de paiement (emplois aidés)		
64 Charges de personnel			Autres établissements publics		
Rémunération des personnels			Aides privées (condition)		
Charges sociales			76 Autres produits de gestion courante		
Autres charges de personnel			766 Consignes		
65 Autres charges de gestion courante			768 Dons manuels, Mécanisme		
			769 Produits financiers		
66 Charges financières			77 Produits exceptionnels		
67 Charges exceptionnelles			78 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
68 Provisions sur amortissements, provisions et engagements			79 Transfert de charges		
69 Impôt sur les bénéfices (IS), Participation, etc. similaires					
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A UN PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
86 Emplois des contributions volontaires en nature			87 Contributions volontaires en nature		
860 Secours en nature			870 Dons en nature		
861 Mise à disposition gratuite de biens et services			871 Prestations en nature		
862 Prestations			878 Bénévoles		
864 Personnel bénévole					
TOTAL			TOTAL		
La subvention sollicitée de l'objet de la présente demande représente % du total des produits du projet (montant sollicité / total du budget) x 100.					

6 Ne pas indiquer les centimes d'euros.
 7 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.
 8 Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.
 Janvier 2022 - Page 7 sur 9

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux bases s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Le soussigné(e), (nom et prénom) RAUSCH JEROME
 représentant(e) légal(e) de l'association AS FOLSCHVILLER HANDBALL

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures et celle du représentant le bal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci. Je déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières ou en nature, et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) *

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

demandeur une subvention de

20 000

€ au titre de l'année ou exercice

2023 / 2022

€ au titre de l'année ou exercice

€ au titre de l'année ou exercice

€ au titre de l'année ou exercice

que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

➔ Joindre un RIB

Fait le 28/04/2021 à FOLSCHVILLER

Signature



**AS FOLSCHVILLER
HANDBALL**

Club 5657091 SIREN 779960343

5 Rue de Lelling
57730 FOLSCHVILLER

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

* Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire, Art. 1984 du code civil.
 ** Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.
 *** Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.



ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)



Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations Art. 8-1, 10
 Décret n° 2016-1871 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781/04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15069_dc.

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence / Réurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input checked="" type="checkbox"/> première demande	<input type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> projet(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

A envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère
Direction (ex : départementale ou régionale - de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional
Direction/Service
- Conseil départemental
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie BP20046 57602 Saint-Avoid
Direction/Service Commission Bouleaux Associative des équipements culturels et de loisirs
- Établissement public
- Autre (préciser)

1. Identification de l'association

1.1 Nom / Dénomination : Cercle Nautique de Saint-Avoid

1.2 Sigle de l'association : CNSA Site web :

1.3 Numéro Siret : 42070190600026

1.4 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture (si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (art. L65 du code civil local) : Date : 17/01/1952
Volume : 2 Folio : 61 Tribunal d'instance : Saint-Avoid

1.5 Adresse du siège social : Cercle Nautique de Saint-Avoid - Rue de la Piscine

Code postal : 67800 Commune : Saint-Avoid

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de destination ou de correspondance (si différente)

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant(e) légal(e) (personne désignée par les statuts)

Nom : MALECK Prénom : Olivier

Fonction : Président

Téléphone : 0687726692 Courriel : oliviermaleck@stir.fr

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : VILLARD Prénom : Stéphane

Fonction : Vice président

Téléphone : 06 86 49 20 84 Courriel : stephanevillard67800@gmail.com

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non
Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : attribué par : en date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non
Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

Fédération Française de Natation

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.	15
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service Civique)	
Nombre total de salariés :	1
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	1
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	

5. Budget de l'association

Année: exercice du 01/09/20 au 30/8/21

Budget supplémentaire
demande prioritaire

Concession du budget
demande prioritaire

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 Achats	22152	70 Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services	60
Achats matières et fournitures		71 Concours publics	
Autres fournitures	209	72 Subventions et exploitation	
61 Services extérieurs		73 Prêts et (le) (consistants) directions ou services déconcentrés sollicités au titre page	
Locallons	6192	74 Cramade partiel	11710
Entretien et réparation			
Assurances	1228	75 Conseil Régional (aux)	
Documentation	447		
		76 Conseil Départemental (aux)	3381
62 Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	169		
Publicité, publication	4252		
Déplacements, missions	1505	77 Communautés de communes ou regroupements	19962
Services bancaires, autres	208		
63 Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		78 Organismes sociaux (CAF, etc.) (détail en)	
Autres impôts et taxes		79 Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
64 Charges de personnel		80 Finances de services et de placement (emplois aidés)	
Rémunération des personnels	28463	81 Autres établissements publics	
Charges sociales		82 Aides diverses (concession)	
Autres charges de personnel	700	83 Autres produits de gestion courante	
65 Autres charges de gestion courante		84 756 Cessions	30997
		85 758 Dons matériels + Matériel	
		86 77 Produits financiers	55
66 Charges financières		87 77 Produits exceptionnels	
67 Charges exceptionnelles		88 78 Réponses aux amortissements, dépréciations et provisions	
68 Dotations au capital (ressources, provisions et engagements)		89 79 Transfert de charges	
69 Impôts (sur les bénéfices (IS)) Participation des salariés		TOTAL DES PRODUITS	66178
TOTAL DES CHARGES	71315	90 Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
Excédent prévisionnel (bénéfice)			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
91 Emplois des contributions volontaires en nature		91 Contributions volontaires en nature	
92 Secours en nature		92 Dons en nature	
93 Mises à disposition gratuite de biens et services		93 Prestations en nature	
94 Prestations			
95 Personnel bénévole	200	95 Bénévoles	
TOTAL		TOTAL	

* Ne pas indiquer les centimes d'euros.
 * L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.
 * Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « à titre indicatif » du compte de résultat ; voir notes.
 Janvier 2022 - Page 4 sur 9

Projet n°

6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 : Objet de la demande » (3 pages) par projet

Projet supplémentaire
demande multi-projets

Suppression d'un projet
demande multi-projets

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Intitulé :

Manifestation sportive inscrite au calendrier officiel de la fédération française de natation

Objectifs :

Développement et promotion de la natation par des participations du Club de St-Avoid aux :
Championnats de France Jeunes à RENNES du 18 au 21/12/2021
Championnats régionaux Jeunes à SAINT-LOUIS du 04 au 05/12/2021

Description :

Qualification et participation de nos jeunes nageurs sur des compétitions de haut niveau hors du département de la Moselle

la participation des nageurs implique des déplacements et implique l'accompagnement par notre coach Mme Fanny WERLE

Budget pour les deux compétitions
engagements FFN : 84€
Frais kms, péage, carburant : 400€
Hébergements et repas : 1100€

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Fanny WERLE - entraîneur
Lucas MULLER - nageur
Paul ANTHOINE - nageur

Projet n°

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Moselle

Moyens matériels et humains (voir aussi les CHARGES INDIRECTES REPARTIES au budget du projet) :

accompagnement systématique de nos jeunes par notre entraîneuse Mme Fanny WERLE

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participant activement à l'action/projet		
Salariés		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combler (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (e) 4/12/21 au 21/12/21

Évaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

tableau des participations de la fédération et enregistrement des résultats base "Extranat" de la fédération française de natation

⁴ Sont comptabilisés tel que emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats conclus dans le cadre de conventions adulte-relais, emplois remplis, postes FONJEP, etc.

Projet n°

6. Budget⁶ du projet ou exercice du 01/09/2021 au 30/08/2022.

CHARGES		PRODUITS	
CHARGES DIRECTES	Montant	RESSOURCES DIRECTES	Montant
60 - Achats	8300	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1900
Achats matières et fournitures		73 - Contributions publiques	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ⁷	
		Etat (préciser le(s) ministère(s), département ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	45000		
Locations		Conseil -s Régional(aux) :	
Entretien et réparation			
Assurance	1000	Conseil -s Départemental (aux) :	3000
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Communes, communautés de communes ou agglomérations :	50000
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	350		
Déplacements, missions	5000	Ordanisations sociales (CAF, etc. détaillé) :	
Services bancaires, bureaux	1000	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
63 - Impôts et taxes		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Impôts et taxes sur rémunération		Autres établissements publics	
Autres impôts et taxes		Aides privées (fondation)	500
64 - Charges de personnel	41000	75 - Autres produits de gestion courante	39000
Rémunération des personnels		750 - Cessions	
Charges sociales		750 - Dons manuels - Mécénat	
Autres charges de personnel	1000	76 - Produits financiers	50
65 - Autres charges de gestion courante		77 - Produits exceptionnels	8000
		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	102450	TOTAL DES PRODUITS	102450
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL		TOTAL	
La subvention sollicitée de 1250 e, objet de la présente demande représente 1,22 % du total des produits du projet (montant sollicité / total du budget) x 100.			

⁶ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁷ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et limitent leur de justifications.

⁸ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux bases s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

J'ai soussigné(e), (nom et prénom) Olyvia MALEK

représentant(e) légal(e) de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les signatures de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci.

Je déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'aide territoriale et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières ou en numéraire et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

demander une subvention de : 1250 €

à au titre de l'année ou exercice 2021/2022
à au titre de l'année ou exercice
à au titre de l'année ou exercice
à au titre de l'année ou exercice

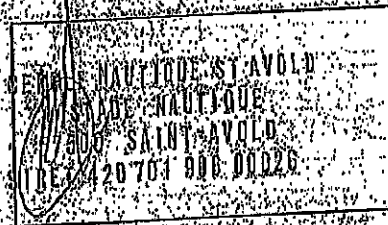
* que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

➔ Joindre un RIB

Fait, le 04/04/2022

à Saint-Avoird

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur la cadre ci-dessus

Le mandat de procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil.
Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.
Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2016, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) N° 360/2012 de la Commission du 26 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minime accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minime.
janvier 2022 - Page 8 sur 9



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
CERCLE NAUTIQUE SAINT AVOLD

Domiciliation
**SG SAINT AVOLD (02454)
60 RUE HIRSCHAUER
57502 SAINT-AVOLD**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	02454	60060022398	47

IBAN : FR76 3000 3024 6400 0500 2239 947
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Déclaration d'aide", "Règlement de minimis", "Régime d'aide plus sur la base du RGEC...") renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle (s) la subvention a été attribuée	"Déclaration européenne, "Règlement" ou "régime d'aide" européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.